

RCS : POINTE A PITRE

Code greffe : 9712

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POINTE A PITRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00940

Numéro SIREN : 821 109 451

Nom ou dénomination : A LED ELEC

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/007807

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				☐	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SASU A LED ELEC					
SIRET	8	2	1	1	0
	9	4	5	1	0
	0	0	0	1	2
Mél :					
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
CHEMIN DE LA COULEE 97118 SAINT FRANCOIS					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		PRODUCTION ELECTRICITE		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31 %		0	
		Bénéfice imposable à 28 %		0	
		Déficit			
		Bénéfice imposable à 15 %		28 241	
		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?					
Si oui, indication du logiciel utilisé					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
SASU jc compta gestion 16 lot hauteur de boisbert 97129 LAMENTIN					
Tél:			Tél:		
OGA/OMGA			Viseur conventionné		
(Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Date: Lieu:		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné			Qualité et nom du signataire:		
			Signature :		
Examen de conformité fiscale (ECF)			prestataire :		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2021

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e					
				f					
				g					
				h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j					
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)					
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1		2	3	4	5	6	7	8	
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
RÉMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice					
				MVLT restant à reporter					

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A LED ELEC										Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		CHEMIN DE LA COULEE 97118 SAINT FRANCOIS											
SIRET		8 2 1 1 0 9 4 5 1 0 0 0 1 2											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2							
								Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 0			
ACTIF								Brut		Amortissements – Provisions		Net	
								1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012							
		Autres *		014		016							
	Immobilisations corporelles *		028	23 651	030	1 007		22 644					
	Immobilisations financières * (1)		040		042								
	Total I (5)		044	23 651	048	1 007		22 644					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		19 860					
		Marchandises *		060		062							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070		29 860					
		Autres * (3)		072		074		11 444					
	Valeurs mobilières de placement		080		082								
	Disponibilités		084		086		52 633						
	Charges constatées d'avance *		092		094								
	Total II		096		098		113 797						
Total général (I + II)		110	23 651	112	1 007		136 441						
PASSIF								Exercice N		NET			
								1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				1 000						
	Écarts de réévaluation		124										
	Réserve légale		126				100						
	Réserves réglementées *		130										
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		)	132							
	Report à nouveau		134				60 751						
	Résultat de l'exercice		136				28 241						
	Provisions réglementées		140										
	Total I		142				90 092						
Provisions pour risques et charges		Total II	154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				30 000						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166				3 200						
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		)	172	13 149						
	Produits constatés d'avance		174										
	Total III		176				46 349						
Total général (I + II + III)		180				136 441							
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182						
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation du déclarant : A LED ELEC

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial			
	Autres			
	Immobilisations corporelles		22 644	22 644
	Immobilisations financières			
Total I			22 644	22 644
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	19 860	17 409
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés	29 860	
		Autres	11 444	
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		52 633	36 562
	Charges constatées d’avance			221
Total II			113 797	54 192
Total général (I + II)			136 441	76 836
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		1 000	1 000
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale		100	100
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		60 751	37 833
	Résultat de l’exercice		28 241	22 918
	Provisions réglementées			
	Total I			90 092
Provisions pour risques et charges Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		30 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		3 200	5 036
	Autres dettes		13 149	9 949
	Produits constatés d’avance			
Total III			46 349	14 985
Total général (I + II + III)			136 441	76 836

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SASU A LED ELEC		Néant ☐ *		
						Exercice N clos le		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		31 12 2020		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons	215	214		
			Services *	intracommunautaires	217	218	108 040	
			Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226		5 608	
	Autres produits				230			
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232		113 648		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises) *				236		2 451	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		56 835	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		1 500	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *		243		244			
	Rémunérations du personnel *				250		20 799	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		2 815	
	Dotations aux amortissements *				254		1 007	
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
		Total des charges d'exploitation (II)		264		85 407		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270		28 241		
Produits financiers (III)		280				Charges financières (V) 294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310 28 241		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 28 241		314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles *		322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU – TE (44 octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138				
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345						
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641				
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352 28 241		354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356					
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370 28 241		372		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2033-B-SD

DIVERS À RÉINTÉGRER

[illegible]

2033-B-SD

DIVERS À DÉDUIRE

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : A LED ELEC

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue { biens services	108 040	119 567
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues	5 608	
	Autres produits		369
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	113 648	119 936
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (marchandises)	2 451	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	56 835	126
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	1 500	115
	Autres charges externes		63 422
	Impôts, taxes et versements assimilés		862
	Rémunérations du personnel	20 799	25 984
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	2 815	5 501
	Dotations aux amortissements	1 007	1 007
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (II)	85 407	97 018

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		28 241	22 918
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)		
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		28 241	22 918

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU A LED ELEC								Néant ☐				
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430	2 488	432		434		436	2 488					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	758	442		444		446	758					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456						
	Matériel de transport	460	18 615	462		464		466	18 615					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 789	472		474		476	1 789					
Immobilisations financières		480		482		484		486						
TOTAL		490	23 651	492		494		496	23 651					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations incorporelles		500	1 007	502		504		506	1 007					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546						
	Matériel de transport	550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566						
TOTAL		570	1 007	572		574		576	1 007					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession*		Plus ou moins-values						
								Court terme*		Long terme				
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
Total	578	580	582	584	586	581	587	589						
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595						
TOTAL					596	585	597	599						

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise A LED ELEC					Néant ☐		
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600	602	604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601	603	605		607			
	Autres provisions réglementées *		610	612	614		616			
Provisions pour risques et charges			620	622	624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630	632	634		636			
	Sur stocks et en cours		640	642	644		646			
	Sur comptes clients		650	652	654		656			
	Autres provisions pour dépréciation		660	662	664		666			
TOTAL			680	682	684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises						
Immobilisations Incorporelles		700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Terrains		710	715	2						
Constructions		720	725	3						
Installations techniques, matériel et outillage		730	735	4						
Inst. générales, agencements et aménagements divers		740	745	5						
Matériel de transport		750	755	6						
Autres immobilisations corporelles		760	765	7						
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780				
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI			995			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)		996		
Déficits imputés			983							
Déficits reportables			984							
Déficits de l'exercice			860							
Total des déficits restant à reporter			870							
IV DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325	381			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	380			
N° du centre de gestion agréé							388			
Montant de la TVA collectée							374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A LED ELEC		Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Données en nombre de mois <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2
1	2						
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376			
Dont apprentis				657			
Dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106			
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152			
IV – Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137			
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117	0		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026			
Période de référence	024		016				
Date de cessation							

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt

1 1 (1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 0

SIREN 8 2 1 1 0 9 4 5 1

Dénomination de l'entreprise A LED ELEC

Adresse (voie) CHEMIN DE LA COULEE

Code postal 9 7 1 1 8

Ville SAINT FRANCOIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

904

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Néant ☐*

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 0

SIREN 8 2 1 1 0 9 4 5 1

Dénomination de l'entreprise A LED ELEC

Adresse (voie) CHEMIN DE LA COULEE

Code postal 9 7 1 1 8

Ville SAINT FRANCOIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	821109451
Désignation du déclarant	A LED ELEC CHEMIN DE LA COULEE 97118 SAINT FRANCOIS
Code activité NAF	
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

Désignation du conseil	☐ Pas de conseil ☐ Comptable ☐ Cabinet Conseil ☒ Expert - Comptable
------------------------	---

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RS
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2020
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2020
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2019
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	------------

INVENTAIRE STOCK A LED ELEC 2020

MATERIEL	TARIF UNITAIRE	QUANTITE	TARIF GLOBAL
AMPOULE A LED 8W VINTAGE E27	12,00 €	0	0,00 €
AMPOULE A LED E27 10W 4000K	1,50 €	0	0,00 €
AMPOULE A LED E27 14W MAZDA 4000K	3,90 €	15	58,50 €
AMPOULE A LED B22 9W GE 2700K	3,65 €	6	21,90 €
AMPOULE A LED E14 6W 6000K	1,50 €	20	30,00 €
AMPOULE A LED E27 6W 6000K	1,50 €	40	60,00 €
AMPOULE A LED GU10 3W 4000K	2,50 €	0	0,00 €
AMPOULE A LED GU10 6,5W 4000K	4,50 €	20	90,00 €
AMPOULE A LED E27 35W	49,00 €	0	0,00 €
AMPOULE MASTER SON TE 40 100W	15,57 €	6	93,42 €
APPLIQUE SOLAIRE ALU NOIR	126,50 €	1	126,50 €
ATTACHE TUBE IRO LEGRAND	0,41 €	50	20,50 €
BOITE DE DERIVATION PLEXO 100X100 LEGRAND	2,24 €	2	4,48 €
BOITE DE DERIVATION PLEXO 80X80 LEGRAND	1,17 €	20	23,40 €
BOITE DE DERIVATION PLEXO D60 LEGRAND	1,05 €	20	21,00 €
BORNE EN RESINE DE 38,5 CM	29,90 €	1	29,90 €
BORNE SOLAIRE A LED 38cm ALU NOIR	126,50 €	1	126,50 €
BORNE SOLAIRE A LED 90cm ALU NOIR	136,50 €	1	136,50 €
BORNIER GRIS 16mm2	1,25 €	15	18,75 €
BORNIER VERT / JAUNE 16mm2	7,78 €	3	23,34 €
BOUTON POUSSOIR ENCASTRABLE HAGER	5,14 €	10	51,40 €
BOUTON POUSSOIR ENCASTRABLE VOLET ROULANT A IMPULSION	15,62 €	3	46,86 €
BOUTON POUSSOIR LUMINEUX ENCASTRABLE LEGRAND	15,62 €	0	0,00 €
BP HAGER CALLYSTA TERIS WKT302R	61,05 €	4	244,20 €
CABLE 3G1,5 AU METRE	0,79 €	200	158,00 €
CABLE 3G2,5 AU METRE	1,04 €	200	208,00 €
CABLE 5G2,5	1,95 €	50	97,50 €
CABLE 3G6 AU METRE	2,57 €	15	38,55 €
CABLE 5G1,5 AU METRE	1,25 €	150	187,50 €
CABLE PTT AU METRE	0,32 €	40	12,80 €
CABLE RJ45 CAT6 AU METRE	1,16 €	20	23,20 €
CABLE TV AU METRE	0,19 €	20	3,80 €
CADRE 3 POSTES SAILLIE LEGRAND	8,72 €	0	0,00 €
CLAVIER DE COMMANDE EXTERIEURE HAGER	224,29 €	1	224,29 €
COFFRET 2 RANGEES HAGER 13 MOD	19,50 €	2	39,00 €
COFFRET HAGER 6 MOD.	13,31 €	0	0,00 €
COFFRET HAGER 2 MOD.	9,91 €	2	19,82 €
COFFRET 1 RANGEE HAGER 6 MOD. ETANCHE	29,00 €	1	29,00 €
COFFRET 2 RANGEES PRECABLE HAGER 13 MOD + PLATINE EDF	220,00 €	1	220,00 €
COFFRET PRECABLE HAG 2 RANGEES STMC	140,00 €	0	0,00 €
CONNECTEUR ETANCHE	5,00 €	0	0,00 €
CORDON RJ45	2,28 €	2	4,56 €
DALLE 1200*300 29W 6000K	69,00 €	0	0,00 €
DALLE 600*600 29W 6000K	59,00 €	0	0,00 €
DETECTEUR D'OUVERTURE HAGER	39,70 €	3	119,10 €
DETECTEUR DE FUMEE HAGER	12,00 €	10	120,00 €
DETECTEUR DE MOUVEMENT HAGER	198,24 €	0	0,00 €
DETECTEUR SAILLIE ETANCHE THEBEN	39,00 €	0	0,00 €
DISJONCTEUR 10A SCHNEIDER	7,50 €	0	0,00 €
DISJONCTEUR 16A SCHNEIDER	7,50 €	0	0,00 €
DISJONCTEUR 25A SCHNEIDER	7,50 €	0	0,00 €
DISJONCTEUR 32A SCHNEIDER	7,50 €	0	0,00 €
DISJONCTEUR HAGER 16A	6,99 €	15	104,85 €
DISJONCTEUR HAGER 20A	6,99 €	15	104,85 €
DISJONCTEUR HAGER 2A	6,99 €	0	0,00 €
DISJONCTEUR HAGER 32A	6,99 €	10	69,90 €
DISJONCTEUR HAGER IC60N 2P 63A	94,93 €	0	0,00 €

MATERIEL	TARIF UNITAIRE	QUANTITE	TARIF GLOBAL
DOMINO DE 10mm2	0,13 €	10	1,30 €
DOMINO DE 16mm2	0,27 €	5	1,35 €
DOUBLE INTER SIMPLE SAILLIE HAGER	13,59 €	4	54,36 €
DOUBLE PRISE SAILLIE LEGRAND	17,93 €	3	
DOUBLE VA ET VIENT ENCASTRABLE LEGRAND	11,13 €	0	0,00 €
DOUILLE CABLAGE SOUPLE (couleur bronze)	14,90 €	0	0,00 €
DOUILLE DCL E27	4,87 €	3	14,61 €
DOUILLE E27	1,83 €	2	3,66 €
DOUILLE GU10	2,50 €	0	0,00 €
DT 40 10A SCHNEIDER	10,09 €	0	0,00 €
DT 40 16A SCHNEIDER	10,09 €	0	0,00 €
DT 40 20A SCHNEIDER	10,09 €	0	0,00 €
FIL 1,5mm2 BLEU BOBINE DE 100M	15,00 €	1	15,00 €
FIL 1,5mm2 ORANGE BOBINE DE 100M	15,00 €	0	0,00 €
FIL 1,5mm2 ROUGE BOBINE DE 100M	15,00 €	1	15,00 €
FIL 1,5mm2 VERT / JAUNE AU METRE BOBINE DE 100M	15,00 €	1	15,00 €
FIL 1,5mm2 VIOLET BOBINE DE 100M	15,00 €	1	15,00 €
FIL 2,5mm2 BLEU BOBINE DE 100M	25,00 €	2	50,00 €
FIL 2,5mm2 ROUGE BOBINE DE 100M	25,00 €	2	50,00 €
FIL 2,5mm2 VERT / JAUNE BOBINE DE 100M	25,00 €	2	50,00 €
FIL RIGIDE 6mm2 BLEU AU METRE	0,68 €	35	23,80 €
FIL RIGIDE 6mm2 ROUGE AU METRE	0,68 €	35	23,80 €
FIL RIGIDE 6mm2 VERT/JAUNE AU METRE	0,68 €	35	23,80 €
FIL SOUPLE 10mm2 BLEU	1,34 €	30	40,20 €
FIL SOUPLE 10mm2 NOIR	1,34 €	30	40,20 €
FLUO ETANCHE A LED 48W 4000K	49,00 €	0	0,00 €
FLUO ETANCHE A LED 33W 4000K	32,00 €	0	0,00 €
FOUR ENCASTRABLE BOSCH	399,00 €	0	0,00 €
FUSIBLE Gg 10X38 20A	0,53 €	5	2,65 €
FUSIBLE Gg 10X38 6A	0,43 €	5	2,15 €
GAINE ICT 20 - AU METRE	0,29 €	100	29,00 €
GAINE ICT 25 - AU METRE	0,44 €	100	44,00 €
GAINE ICT DE 32 - AU METRE	0,68 €	50	34,00 €
GOULOTTE 40X40 AU METRE HAGER	5,58 €	2	11,16 €
GOULOTTE DLP SIMPLE AU METRE HAGER 50X80	12,75 €	0	0,00 €
HORLOGE HAGER	23,00 €	0	0,00 €
HORLOGE SCHNEIDER	26,00 €	3	78,00 €
HUBLLOT ETANCHE E27 LEGRAND	16,45 €	0	0,00 €
INTER AUTO 3 FILS WS051 HAGER	72,35 €	1	72,35 €
INTER DIFFERENTIEL 40A 30mA Type A HAGER	36,00 €	4	144,00 €
INTER DIFFERENTIEL 40A 30mA Type A SCHNEIDER	39,90 €	0	0,00 €
INTER DIFFERENTIEL 40A 30mA Type AC HAGER	27,00 €	4	108,00 €
INTER DIFFERENTIEL 63A 30mA Type AC HAGER	56,00 €	4	224,00 €
INTER DOUBLE ENCASTRABLE HAGER	9,98 €	8	79,84 €
INTER SIMPLE ENCASTRABLE HAGER	2,64 €	20	52,80 €
INTER SIMPLE HAGER ETANCHE SAILLIE	8,21 €	10	82,10 €
KIT COB DOWNLIGHT 6000K ENCASTRABLE	10,00 €	6	60,00 €
KIT LED DOWNLIGHT 4500K 13W	25,00 €	2	50,00 €
LUMINAIRE EN RESINE BLANC GU10 SIMPLE FUMAGALLI	29,00 €	1	29,00 €
LUMINAIRE EN RESINE BLANC GU10 DOUBLE FUMAGALLI	39,00 €	2	78,00 €
LUMINAIRE A LED 32W V-TAC	39,00 €	0	0,00 €
LUMINAIRE AVEC DETECTEUR HAGER 20W (PROJECTEUR)	59,00 €	1	59,00 €
LUMINAIRE HAGER 20W (PROJECTEUR)	46,00 €	2	92,00 €
LUMINAIRE LED FOOD 20W AVEC DETECTEUR	69,00 €	0	0,00 €
LUMINAIRE LED FOOD 30W AVEC DETECTEUR	89,00 €	0	0,00 €
LUMINAIRE ETANCHE 18W VISION-EL	47,00 €	0	0,00 €
LUMINAIRE ETANCHE ANTI VANDAL	34,90 €	0	0,00 €
LUMINAIRE RESINE E27	24,00 €	0	0,00 €
LUMINAIRE 3 SPOTS GU10	89,00 €	0	0,00 €

MATERIEL	TARIF UNITAIRE	QUANTITE	TARIF GLOBAL
LUMINAIRE SDB ARIC + PRISE	29,50 €	2	59,00 €
LUMINAIRE SOLAIRE A LED 3,2W	45,00 €	2	90,00 €
LUMINAIRE SOLAIRE A LED 10W AVEC DETECTEUR	65,00 €	1	65,00 €
MINUTERIE SCHNEIDER	18,00 €	2	36,00 €
MODULE TRANSMETTEUR TELEPHONIQUE HAGER	230,70 €	1	230,70 €
MOULURE 20X12 HAGER AU METRE	1,02 €	10	10,20 €
MOULURE 30X16 HAGER AU METRE	3,17 €	0	0,00 €
MOULURE 50X20 HAGER AU METRE	9,75 €	0	0,00 €
ONDULEUR 600VA LEGRAND	65,00 €	0	0,00 €
ONDULEUR 800VA LEGRAND	78,00 €	1	78,00 €
PACK ALARME HAGER DOMOTIQUE	874,47 €	1	874,47 €
PACK ALARME SECURITE HAGER	549,00 €	0	0,00 €
PARAFOUDRE HAGER	96,00 €	2	192,00 €
PEIGNE MONO	3,49 €	8	27,92 €
PLAQUE 1 POSTE HAGER	1,22 €	30	36,60 €
PLAQUE VITRO SHARP	220,00 €	0	0,00 €
PLAQUE VITRO CALIFORNIA DOMINO	149,00 €	0	0,00 €
PORTE COFFRET 2 RANGEES HAGER 13 MOD	12,89 €	2	25,78 €
PORTE COFFRET HAGER 1 RANGEE 13 MOD	12,03 €	3	36,09 €
PRISE 220V ETANCHE SAILLIE LEGRAND	9,20 €	0	0,00 €
PRISE 220V SAILLIE LEGRAND	4,46 €	8	35,68 €
PRISE 2P+T LEGRAND	4,33 €	0	0,00 €
PRISE ENCASTRABLE ETANCHE LEGRAND	10,20 €	0	0,00 €
PRISE ENCASTRABLE HAGER	2,64 €	40	105,60 €
PRISE HAGER ETANCHE SAILLIE	8,21 €	30	246,30 €
PRISE PARAFOUDRE LEGRAND	14,50 €	4	58,00 €
PRISE SAILLIE PTT LEGRAND EN T	13,15 €	0	0,00 €
PRISE SAILLIE RJ45 LEGRAND	24,56 €	2	49,12 €
PRISE TV / FM / SAT SAILLIE LEGRAND	41,30 €	0	0,00 €
PROJECTEUR A LED 10W AVEC DETECTEUR V-TAC	25,00 €	1	25,00 €
PROJECTEUR A LED 20W AVEC DETECTEUR V-TAC	35,00 €	1	35,00 €
PROJECTEUR A LED 100W V-TAC SPECIAL MARINE	95,00 €	1	95,00 €
PROJECTEUR A LED 10W PHILIPS	26,00 €	6	156,00 €
PROJECTEUR A LED 20W PHILIPS	39,00 €	1	39,00 €
PROJECTEUR A LED 30W V-TAC	39,00 €	4	156,00 €
PROJECTEUR A LED 50W V-TAC	59,00 €	4	236,00 €
PROJECTEUR A LED 100W V-TAC	79,00 €	1	79,00 €
PROJECTEUR RGB A LED 10W V-TAC	45,00 €	0	0,00 €
PROJECTEUR RGB A LED 50W V-TAC	119,00 €	0	0,00 €
PROTECTION MINI PACK	14,06 €	0	0,00 €
RESINE ROBUR	28,50 €	0	0,00 €
SCOTCH ROBUR - ROULEAUX	3,50 €	4	14,00 €
SOCLE DCL ENCASTRABLE BETON	6,04 €	3	18,12 €
SONNERIE MODULAIRE HAGER	24,00 €	0	0,00 €
SPOT LIGHT BLANC ENCASTRABLE	10,00 €	0	0,00 €
TBS	75,24 €	0	0,00 €
TETE NELLA CANDELABRE	198,50 €	0	0,00 €
TUBE IRO DE 20 - AU METRE	0,49 €	12	5,88 €
TUBE IRO DE 25 - AU METRE	0,68 €	6	4,08 €
VA ET VIENT DOUBLE LEGRAND	9,96 €	1	9,96 €
VA ET VIENT SIMPLE LEGRAND	6,99 €	3	20,97 €
VENTILATEUR MURAL	105,00 €	1	105,00 €
VIS FRAPPEX 5X35 SCEAU DE 100	10,50 €	1	10,50 €
VIS FRAPPEX 6X35 SCEAU DE 100	12,50 €	1	12,50 €
WAGO RIGIDE 2 FILS	0,14 €	400	56,00 €
WAGO RIGIDE 3 FILS	0,18 €	300	54,00 €
WAGO RIGIDE 4 FILS	0,23 €	300	69,00 €
WAGO RIGIDE 5 FILS	0,23 €	200	46,00 €
WAGO RIGIDE 8 FILS	0,36 €	150	54,00 €

MATERIEL	TARIF UNITAIRE	QUANTITE	TARIF GLOBAL
WAGO SOUPLE 2 FILS	0,36 €	300	108,00 €
WAGO SOUPLE 3 FILS	0,41 €	300	123,00 €
WAGO SOUPLE 5 FILS	0,68 €	200	136,00 €
WAGO SOUPLE 8 FILS	0,68 €	0	0,00 €
			8705,47 €

SAS A LED ELEC
Au capital de 1000 €
Siege:14bis Lotissement Trezel Cayenne Nord
97118 SAINT
FRANCOIS

RCS n° 821 108 451 RCS DE POINTE A PITRE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
ANNUEL DU 11/10/2021

Le 11/10/2021 à 10H, l'actionnaire unique de la société A LED ELEC, société par actions simplifiées au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé Chemin de la Coulée 97118 Saint Francois, immatriculée au RCS de POINTE A PITRE sous le numéro 821108451 s'est constituée à Saint François. Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par l'actionnaire unique présent.

L'assemblée est présidée par M. SYLVAIN MANDAROUX, Président de la société au 31/12/2020.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que l'actionnaire unique, représentant 100 actions sur les 100 actions composant le capital social, est présent.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés à l'actionnaire :

- La copie de la lettre de convocation adressée à l'actionnaire ;
- La feuille de présence ;
- Le rapport du président ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délais prévus par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020

Puis lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte. aucune mention particulière si ce n'est le constat d'un bénéfice de 28 240€.

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par l'actionnaire unique:

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Il n'y aura aucune répartition de dividende, aucune dotation aucune réserve

- dotation à la réserve légale : 100€
- dividende total revenant aux actionnaires: néant
- autres réserves: néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution finale

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 20 des statuts, par le président et les associés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15

Pour servir et valoir ce que de droit.

Signature

SYLVAIN MANDAROUX



Electricité Générale
Alarme . Domotique
97118 SAINT-FRANCOIS
Tél. 06 90 48 36 65
aledelec971@gmail.com
Siret : 82110945100012 - APE : 3511 Z